SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

RAPPORT DE RECHERCHE

Profil des jeunes adultes délinquants sous responsabilité fédérale

2020 Nº R-434

This report is also available in English. Should a copy be required, it can be obtained from the Research Branch, Service correctionnel du Canada, 340 Laurier Ave. West, Ottawa, Ontario K1A 0P9.

Le présent rapport est également disponible en anglais. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Correctional Service Canada Service correctionnel Canada

Canada

Profil des jeunes adultes délinquants sous responsabilité fédérale

Laura McKendy
Stephanie Biro
Josée Taylor
Laura Gamwell

Service correctionnel du Canada

Mai 2020

Remerciements

Des remerciements spéciaux sont adressés à Leslie-Anne Keown pour son soutien méthodologique et éditorial.

Résumé

Mots clés : *jeunes délinquants adultes; profils de délinquant; besoins dynamiques.*

En réaction aux préoccupations concernant les besoins uniques des jeunes délinquants adultes (Allen, 2016; Enquêteur correctionnel du Canada, 2017; Hughes et Strong, 2016; Cesaroni et Peterson-Badali, 2017), le présent rapport examine le profil des jeunes adultes délinquants sous responsabilité fédérale relativement à celui de leurs homologues plus âgés, en tenant compte de facteurs démographiques, des renseignements sur la peine, ainsi que des risques et des besoins. On a réalisé une analyse comparative en puisant dans trois sources de données distinctes : un instantané de la population carcérale fédérale en détention, une cohorte de délinquants admis, et une cohorte de délinquants mis en liberté. Les groupes d'âge utilisés dans le cadre des analyses sont les suivants : de 18 à 21 ans; de 22 à 25 ans; de 26 à 30 ans; et plus de 30 ans.

Les délinquants appartenant à la catégorie des plus jeunes (âgés de 18 à 21 ans) comptaient pour 2 % de l'instantané des délinquants en détention, pour 6 % du groupe des délinquants admis, et pour 3 % du groupe des délinquants mis en liberté. De façon générale, nous avons constaté que les jeunes délinquants adultes appartenant à la catégorie des 18 à 21 ans avaient un profil semblable à celui du groupe des 22 à 30 ans, ce qui donne à penser que l'âge de 30 ans est le moment où les facteurs liés à l'âge changent. Par exemple, les délinquants âgés de 30 ans et moins étaient plus susceptibles d'être autochtones, conformément à une recherche antérieure qui indiquait que les délinquants autochtones étaient surreprésentés au sein des groupes d'âge plus jeunes (Motiuk et Hayden, 2017). Les délinquants de ce groupe d'âge étaient également moins susceptibles que leurs homologues plus âgés de purger une peine d'une durée indéterminée. En outre, certaines mesures des risques et des besoins différaient entre les groupes d'âge. Dans certains cas, les délinquants des groupes plus jeunes affichaient des résultats favorables; par exemple, ils étaient moins susceptibles de présenter un risque statique élevé (qui est lié aux antécédents criminels) et une faible responsabilisation, et ils étaient légèrement plus susceptibles de participer à leur plan correctionnel. Toutefois, ces délinquants étaient aussi légèrement plus susceptibles d'avoir des problèmes de réceptivité (facteurs qui peuvent nuire à la capacité d'un délinquant de tirer un bénéfice des programmes correctionnels). Dans l'instantané des délinquants en détention, les groupes plus jeunes étaient également un peu plus susceptibles d'appartenir à un groupe menaçant la sécurité (GMS).

Les résultats de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) et l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R) ont également été examinés. Parmi les sept domaines de besoins dynamiques, les plus grandes différences entre les groupes d'âge touchaient généralement ceux de l'emploi et de l'éducation et des fréquentations. Concernant l'emploi et l'éducation, les délinquants appartenant aux groupes plus jeunes, surtout ceux âgés de 18 à 21 ans, pourraient avoir de plus grands besoins, comme en témoigne le fait qu'ils étaient moins susceptibles d'être classés comme ayant peu ou pas de besoins, ou bien que ce facteur soit considéré comme un atout. De même, les délinquants appartenant aux groupes plus jeunes peuvent afficher de plus grands besoins dans le domaine des fréquentations, car ils étaient un peu plus susceptibles que les plus de 30 ans à avoir des besoins désignés comme étant élevés. Dans

l'instantané des délinquants en détention, les plus jeunes étaient plus susceptibles d'avoir de grands besoins dans les domaines liés aux attitudes générales, aux relations matrimoniales et familiales, ainsi qu'à l'orientation personnelle et affective; toutefois, les écarts étaient minimes dans ces domaines en ce qui a trait aux cohortes de délinquants admis et de délinquants mis en liberté. Une différence minime a été constatée dans tous les groupes d'âge relativement aux besoins dans les domaines du fonctionnement dans la collectivité et de la toxicomanie.

On a aussi examiné les indicateurs du domaine des besoins dynamiques. Généralement, les délinquants appartenant aux groupes plus jeunes étaient plus susceptibles d'approuver des éléments (indiquant un besoin) liés aux études ou à l'emploi (surtout ceux liés aux compétences et à l'expérience professionnelles) et aux fréquentations (surtout ceux liés aux fréquentations ou amis criminels et aux relations avec des toxicomanes). Dans le domaine du fonctionnement dans la collectivité, les délinquants des groupes plus jeunes étaient un peu plus susceptibles d'approuver des éléments liés à l'instabilité du logement, à l'instabilité financière, aux activités constructives de loisirs limitées et à l'utilisation limitée des ressources communautaires. Les groupes plus jeunes étaient également un peu plus susceptibles d'approuver certains éléments du domaine de la toxicomanie (p. ex. consommation précoce d'alcool et de drogues, consommation combinée d'alcool et de drogues, consommation de drogues intégrée au mode de vie). Dans le domaine des relations matrimoniales et familiales, les délinquants des groupes plus jeunes étaient un peu moins susceptibles d'approuver des éléments liés aux relations intimes et aux compétences parentales. Pour ce qui est du domaine des attitudes générales, peu de différences sont ressorties entre les âges. De même, dans le domaine de l'orientation personnelle et affective, souvent, les groupes d'âge ne différaient pas de façon significative, à quelques exceptions près (p. ex. les groupes plus jeunes étaient plus susceptibles d'être impulsifs et de rechercher des sensations fortes).

Les différences observées entre les délinquants âgés de 30 ans et moins et ceux qui sont âgés de plus de 30 ans semblent être surtout liées aux différences sociales fondées sur l'âge. Par exemple, les besoins plus grands dans le domaine des études et de l'emploi chez les jeunes délinquants adultes pourraient être attribuables à la période limitée passée au sein de la population active générale. De même, les besoins plus grands dans le domaine des fréquentations pourraient être liés au rôle plus important des pairs à l'adolescence et au début de l'âge adulte, période où les amis peuvent jouer un rôle plus important que d'autres influences sociales. Dans le même ordre d'idées, les différences observées dans le domaine des relations matrimoniales et familiales, où les délinquants jeunes étaient moins susceptibles d'approuver des éléments liés aux relations et aux compétences parentales reflètent probablement des étapes sociofamiliales distinctes (c.-à-d. que les jeunes sont moins susceptibles d'être en couple ou d'avoir des enfants).

Certaines différences pourraient également être attribuables aux étapes de la maturation fondées sur l'âge; par exemple, l'impulsivité et la recherche de sensations fortes étaient plus souvent remarquées chez les jeunes délinquants adultes. Ces différences pourraient appuyer les interprétations du comportement criminel axées sur le développement psychosocial, lesquelles mettent l'accent sur la nature continue du développement psychologique jusqu'au début de l'âge adulte (Cesaroni et Peterson-Badali, 2017). Comme d'autres considérations d'ordre social, ces caractéristiques pourraient avoir une incidence sur l'adaptation en établissement des jeunes délinquants adultes et sur certains facteurs, comme la conduite en établissement et l'implication dans des incidents.

Le présent rapport alimente les réflexions sur les différences fondées sur l'âge entre les délinquants incarcérés dans les établissements fédéraux, ceux qui y entrent et ceux qui en sortent. La compréhension des profils de besoins des délinquants, y compris des écarts entre les groupes d'âge, peut permettre de s'assurer que les programmes correctionnels et les services offerts en établissement sont adaptés aux risques que posent les délinquants et à leurs besoins et ainsi favoriser l'atteinte de l'objectif du SCC de contribuer à la sécurité publique en incitant et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois.

Table des matières

Remerciements ii
Résumé iii
Liste des tableaux v
Liste des figures vi
Introduction 1
Méthode 3
Résultats 5
Profil de base des jeunes délinquants adultes 5
Risque et besoins des jeunes délinquants adultes 10
Études et emploi 14
Fréquentations 14
Relations matrimoniales et familiales 14
Fonctionnement dans la collectivité 15
Toxicomanie 15
Attitudes générales 16
Orientation personnelle et affective 16
Analyse 17
Bibliographie 19
Annexe 20

Liste des tableaux

Tableau 1 Renseignements sur le profil de base des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté 9
Tableau 2 Renseignements sur le risque et les besoins des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté..... 11
Tableau 3 Renseignements sur les besoins dynamiques des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté..... 13
Tableau 4 Indicateurs de besoins dynamiques en matière d'études et d'emploi des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté 20
Tableau 5 Indicateurs de besoins dynamiques en matière de fréquentations des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté 22
Tableau 6 Indicateurs de besoins liés aux relations matrimoniales et familiales des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté 23
Tableau 7 Indicateurs de besoins liés au fonctionnement dans la collectivité des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté 26
Tableau 8 Indicateurs de besoins liés à la toxicomanie des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté..... 27
Tableau 9 Indicateurs de besoins liés aux attitudes générales des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté..... 30
Tableau 10 Indicateurs de besoins liés à l'orientation personnelle et affective des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté 32

Liste des figures

Figure 1 Répartition en fonction de l'âge des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté au sein de la population sous responsabilité fédérale..... 7
Figure 2 Répartition en fonction de l'âge et de la région de la population en détention dans un établissement fédéral..... 8

Introduction

Les personnes âgées de 18 à 24 ans présentent les taux de criminalité les plus élevés au Canada, le plus souvent pour des vols, des voies de fait, des méfaits et des infractions liées à l'administration de la justice (Allen, 2016). Ce groupe d'âge est aussi surreprésenté en ce qui a trait aux crimes violents et présente les taux les plus élevés d'infractions graves avec violence, comme l'homicide et la tentative de meurtre (Allen, 2016). Certains auteurs ont fait valoir que les jeunes délinquants adultes présentent un profil de risques et de besoins qui diffère de celui de leurs homologues plus âgés; en conséquence, ils demandent des services et des interventions adaptés à l'âge (p. ex. Allen, 2016; Enquêteur correctionnel du Canada, 2017; Hughes et Strong, 2016; Cesaroni et Peterson-Badali, 2017). En guise d'exemple, Cesaroni et Peterson-Badali (2017 : 254) affirment que : [traduction] « les jeunes sont un important sous-groupe de la population carcérale adulte canadienne, qui a des besoins propres à son stade de développement et à sa capacité de faire face aux situations et de s'y adapter. » Plus précisément, les auteurs font valoir que les jeunes délinquants adultes pourraient ne pas avoir les aptitudes nécessaires pour s'adapter au milieu carcéral, ce qui pourrait entraîner une plus grande probabilité d'incidents et d'infractions.

Les arguments relatifs aux profils uniques des jeunes adultes sont ancrés dans les réflexions de la psychologie du développement, à savoir que [traduction] « le cerveau humain n'est pleinement développé en ce qui a trait à sa capacité de fonctionnement cognitif et de régulation des émotions que bien après le début de l'âge adulte » (Cesaroni et Peterson-Badali, 2017 : 256). Ainsi, même si l'âge de 18 ans symbolise, au sens de la loi, la séparation entre les jeunes et les adultes dans le système de justice pénale canadien, d'aucuns font valoir que cette séparation distincte occulte le processus graduel de la maturation neurocognitive établi dans les recherches scientifiques (Cesaroni et Peterson-Badali, 2017). Certains psychologues illustrent la période du début de l'âge adulte comme une étape unique du développement et la désignent comme une [traduction] « émergence de l'âge adulte » (Cesaroni et Peterson-Badali, 2017; voir Arnett, 2000).

Toutefois, les recherches analysant ce sous-groupe de délinquants sont limitées (Cesaroni et Peterson-Badali, 2017). Dans une étude antérieure menée par la Direction de la recherche du SCC (Keown et Gobeil, 2014), le profil des jeunes délinquants adultes a été analysé et comparé à celui de leurs homologues plus âgés. En ce qui concerne la plupart des mesures du risque et des

besoins, peu de différences ont été constatées. Toutefois, dans certains domaines de besoins dynamiques, notamment les fréquentations et l'emploi et les études, les jeunes délinquants adultes étaient plus susceptibles d'afficher de grands besoins. À l'inverse, ils étaient moins susceptibles d'avoir de grands besoins relativement au domaine des relations matrimoniales et familiales. Les différences observées entre les groupes d'âge ont fait l'objet d'une théorie selon laquelle elles sont probablement liées aux stades de développement normal. Le présent projet de recherche offre d'autres pistes de réflexion concernant le profil des jeunes délinquants adultes; il étudie des données plus récentes et analyse trois sous-ensembles de données distincts, dont un instantané des délinquants en détention, une cohorte de délinquants admis et une cohorte de délinquants mis en liberté.

Méthode

Dans le but de comprendre comment le profil des jeunes délinquants adultes se compare à celui de leurs homologues plus âgés, on a réalisé une analyse comparative en puisant dans les sources de données ci-dessous, tirées de la base de données informatisées sur les délinquants du SCC :

(1) **Instantané de la population carcérale sous responsabilité fédérale en détention le 29 septembre 2019 :** L'instantané des délinquants en détention comprend tous les délinquants incarcérés le 29 septembre 2019 (*n* = 13 935). Tous les délinquants sont inclus dans l'analyse du profil de base; toutefois, seuls les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R) (*n* = 11 199) sont inclus dans les analyses comprenant les indicateurs de besoins dynamiques. Il importe de souligner que l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) a été utilisé par le SCC jusqu'à ce qu'il soit remplacé par l'IDAFD-R en 2009; par conséquent, l'omission des délinquants ayant été évalués au moyen de l'IDAFD au lieu de l'IDAFD-R a probablement des conséquences disproportionnées sur les catégories de délinquants plus âgés.

(2) Ensemble de données sur une cohorte d'admissions contenant tous les délinquants admis en raison d'une nouvelle peine en 2017-2018 et en 2018-2019 : La cohorte d'admissions comprend les délinquants nouvellement admis dans un établissement fédéral durant les exercices 2017-2018 et 2018-2019 (*n* = 9 639). Tous les délinquants sont inclus dans l'analyse du profil de base; toutefois, seuls les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R (*n* = 7 712) sont inclus dans les analyses comprenant les indicateurs de besoins dynamiques.

(3) Ensemble de données sur une cohorte de mises en liberté contenant tous les délinquants sous responsabilité fédérale mis en liberté en 2015-2016 et en 2016-2017 : La cohorte de mises en liberté comprend les délinquants mis en liberté durant les exercices 2015-2016 et 2016-2017. L'ensemble de données initial comprenait 9 296 délinquants; toutefois, aux fins de la présente étude, seuls ceux qui ont fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R ont été inclus (*n* = 9 124).

Les analyses de ces sources de données distinctes offrent un aperçu complet de la présence relative de jeunes délinquants adultes au sein du système correctionnel fédéral et permet de comprendre ce qui les distingue de leurs homologues plus âgés. Voici les variables analysées dans tous les ensembles de données : les variables démographiques (âge, sexe, statut autochtone); les renseignements sur la peine; les mesures et les indicateurs de risques et de besoins (p. ex. cote de sécurité, risque statique, responsabilisation, motivation, engagement, potentiel de réinsertion sociale, besoins dynamiques); et l'information tirée des outils d'évaluation que sont l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) et l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R). Afin que l'on puisse procéder à une analyse comparative, des tabulations en croix ont été produites pour les variables susmentionnées, et l'âge était la variable indépendante, afin que l'on puisse comparer les différences entre les groupes d'âge.

Résultats

Profil de base des jeunes délinquants adultes

Comme le montre la figure 1, les jeunes délinquants adultes âgés de 18 à 21 ans comptent pour un petit pourcentage de la population de délinquants sous responsabilité fédérale. Plus précisément, ils représentent 2 % de la population carcérale, 6 % des admissions en détention en 2017-2018 et en 2018-2019, et 3 % des mises en liberté en 2015-2016 et en 2016-2017. Pour ce qui est de l'écart entre les régions, la région des Prairies affichait le pourcentage le plus élevé de délinquants âgés de 30 ans et moins (voir la figure 2).

En ce qui concerne les renseignements du profil de base, des différences ressortaient généralement lorsque l'on comparait les délinquants âgés de 30 ans et moins à ceux qui sont âgés de plus de 30 ans, ce qui donne à penser que l'âge de 30 ans est le moment où les facteurs liés à l'âge changent. En guise d'exemple, la représentation des Autochtones était semblable pour les délinquants âgés de 30 ans et moins; toutefois, elle était sensiblement moins importante chez les délinquants âgés de plus de 30 ans (voir le tableau 1). Ce résultat correspond à une recherche antérieure qui indique que les délinquants autochtones sont surreprésentés au sein des groupes d'âge plus jeunes au sein de la population de délinquants sous responsabilité fédérale (Motiuk et Hayden, 2017). Plus précisément, dans les trois ensembles de données, la représentation des Autochtones était de 28 % à 40 % pour les délinquants âgés de 18 à 21 ans, de 28 % à 38 % pour ceux âgés de 22 à 25 ans, et de 26 % à 38 % pour ceux âgés de 26 à 30 ans, comparativement à une proportion de 18 % à 27 % chez les délinquants âgés de plus de 30 ans.

Des différences fondées sur l'âge ont aussi été constatées relativement aux renseignements sur la peine et aux mesures de sécurité (voir le tableau 1). Plus précisément, les délinquants de l'instantané des délinquants en détention qui étaient âgés de 30 ans et moins étaient considérablement moins susceptibles de purger une peine d'une durée indéterminée et d'en purger une pour des infractions liées à un homicide; ils étaient plus susceptibles de purger une peine pour voies de fait et vol qualifié. Pour ce qui est de la cote de sécurité, les délinquants âgés de 30 ans et moins étaient un peu plus susceptibles d'être classés au niveau de sécurité maximale. Les délinquants de ce groupe, et surtout les plus jeunes, étaient également moins susceptibles de présenter un risque statique élevé, lequel se mesure par les antécédents criminels, la gravité de l'infraction et les antécédents de délinquance sexuelle (Service correctionnel du Canada, 2019).

L’appartenance à un groupe menaçant la sécurité (GMS) a également été examinée dans l’instantané des délinquants en détention; les délinquants âgés de 30 ans et moins étaient un peu plus susceptibles d’appartenir à un tel groupe (16 % de ceux qui étaient âgés de 18 à 21 ans, 19 % de ceux âgés de 22 à 25 ans, et 18 % de ceux âgés de 26 à 30 ans, comparativement à 10 % de ceux qui étaient âgés plus de 30 ans).

Figure 1

Répartition en fonction de l'âge des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté au sein de la population sous responsabilité fédérale.

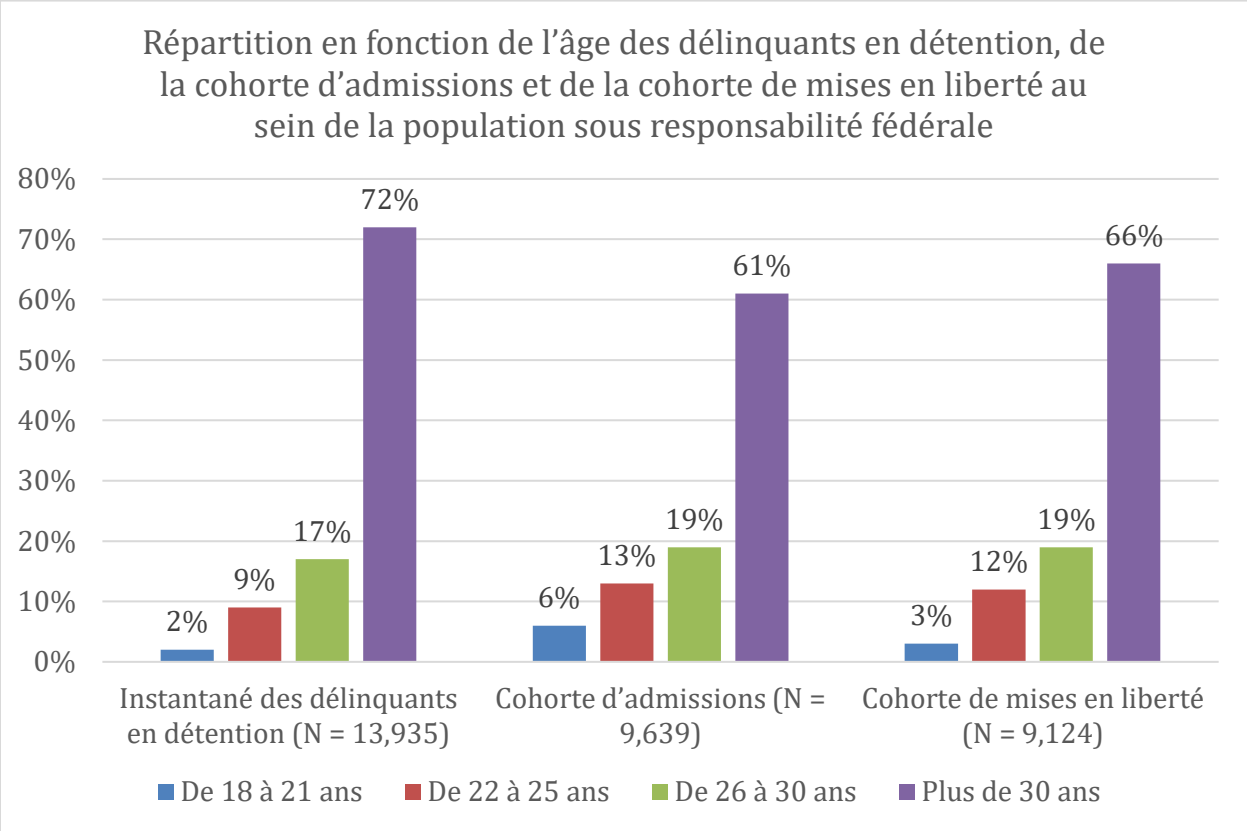

Remarque : L'instantané des délinquants en détention comprend tous les délinquants en détention le 29 septembre 2019. La cohorte d'admissions comprend tous les délinquants nouvellement admis dans un établissement fédéral entre les exercices 2017-2018 et 2018-2019. La cohorte de mises en liberté comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R et mis en liberté d'un établissement fédéral entre les exercices 2015-2016 et 2016-2017.

Figure 2

Répartition en fonction de l'âge et de la région de la population en détention dans un établissement fédéral.

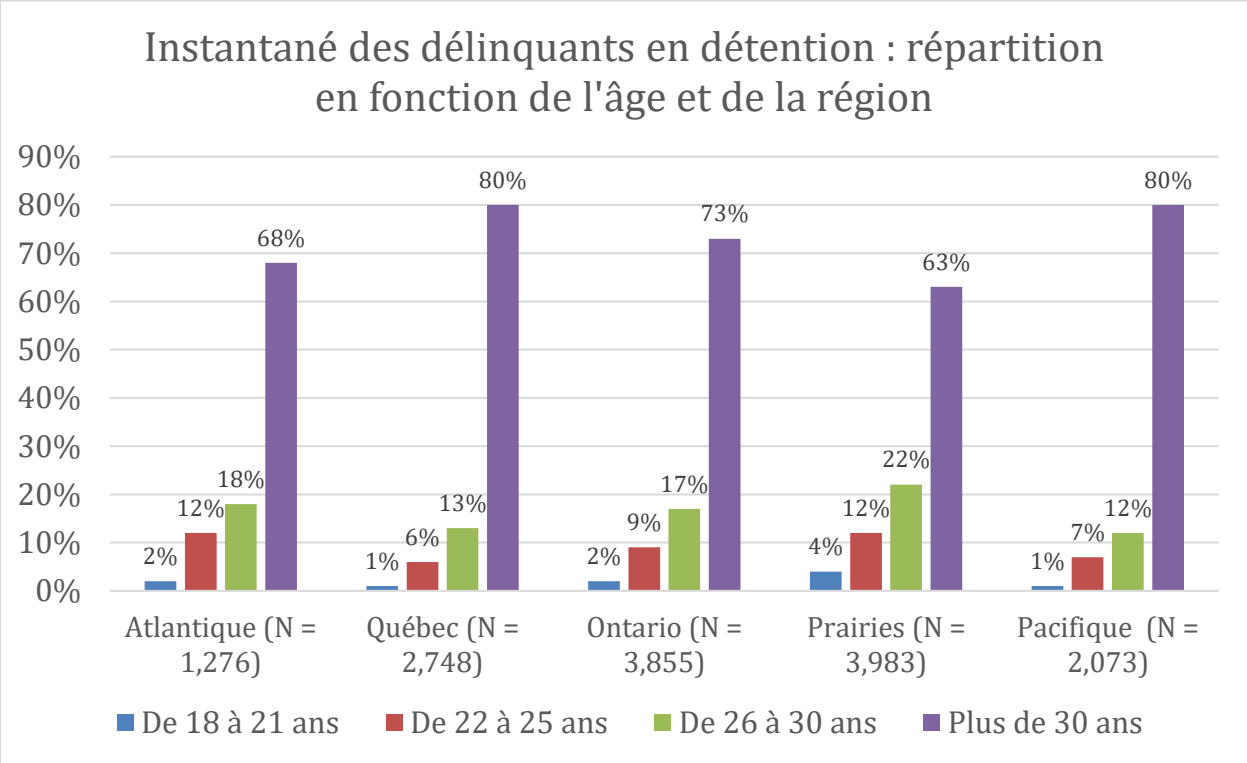

Remarque : L'instantané des délinquants en détention comprend tous les délinquants en détention le 29 septembre 2019.

Tableau 1

Renseignements sur le profil de base des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté

Facteur	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 13 935	Cohorte d'admissions[b] *n* = 9 639	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
CSD : sécurité maximale				
	De 18 à 21 ans	15 %	12 %	13 %
	De 22 à 25 ans	24 %	12 %	13 %
	De 26 à 30 ans	21 %	12 %	11 %
	Plus de 30 ans	10 %	6 %	4 %
Purgeant une peine d'une durée indéterminée				
	De 18 à 21 ans	2 %	4 %	-
	De 22 à 25 ans	8 %	5 %	-
	De 26 à 30 ans	12 %	5 %	<1 %
	Plus de 30 ans	33 %	4 %	<1 %
Autochtones				
	De 18 à 21 ans	40 %	36 %	28 %
	De 22 à 25 ans	38 %	33 %	28 %
	De 26 à 30 ans	38 %	33 %	26 %
	Plus de 30 ans	27 %	23 %	18 %
Sexe masculin				
	De 18 à 21 ans	92 %	93 %	90 %
	De 22 à 25 ans	95 %	93 %	91 %
	De 26 à 30 ans	94 %	91 %	91 %
	Plus de 30 ans	96 %	93 %	93 %
Risque statique élevé				
	De 18 à 21 ans	38 %	32 %	21 %
	De 22 à 25 ans	47 %	37 %	32 %
	De 26 à 30 ans	55 %	40 %	36 %
	Plus de 30 ans	69 %	45 %	46 %

[a] L'instantané des délinquants en détention comprend tous les délinquants en détention le 29 septembre 2019.
[b] La cohorte d'admissions comprend tous les délinquants nouvellement admis dans un établissement fédéral entre les exercices 2017-2018 et 2018-2019.
[c] La cohorte de mises en liberté comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R et mis en liberté d'un établissement fédéral entre les exercices 2015-2016 et 2016-2017.

Risque et besoins des jeunes délinquants adultes

Les mesures de la responsabilisation, de la motivation et de l'engagement (RME), qui sont liées à la préparation au traitement (Mathias et Wormith, 2017), ont aussi été examinées (voir le tableau 2). Les délinquants des groupes plus jeunes étaient moins susceptibles d'avoir été classés comme ayant une faible responsabilisation[1], surtout ceux de l'instantané des délinquants en détention et de la cohorte d'admissions. En ce qui concerne la motivation[2], l'écart était minime entre les cohortes d'admissions et de mises en liberté; à l'intérieur de l'instantané des délinquants en détention, les délinquants appartenant aux trois groupes les plus jeunes affichaient des résultats semblables et étaient un peu moins susceptibles d'avoir obtenu de faibles résultats au classement par rapport à ceux qui étaient âgés de plus de 30 ans. Pour ce qui est du potentiel de réinsertion sociale, les groupes plus jeunes de l'instantané des délinquants en détention, et surtout les délinquants âgés de 18 à 21 ans, étaient moins susceptibles d'avoir obtenu de faibles résultats au classement, quoique les différences étaient minimes au sein des groupes des cohortes d'admissions et de mises en liberté. Les membres du groupe des plus jeunes étaient légèrement plus susceptibles de présenter des problèmes de réceptivité, c'est-à-dire des facteurs qui pourraient nuire à leur capacité de tirer un bénéfice des programmes correctionnels (p. ex. obstacles linguistiques, problèmes de littératie, handicaps intellectuels, problèmes personnels et affectifs; Service correctionnel du Canada, 2019), mais les différences étaient généralement minimes. Les délinquants des groupes plus jeunes étaient légèrement plus susceptibles que les délinquants âgés de plus de 30 ans de participer à leur plan correctionnel.

[1] La mesure de la responsabilisation est un outil utilisé pour évaluer la mesure dans laquelle le délinquant s'investit dans le règlement des comportements problématiques indiqués dans son plan correctionnel (Service correctionnel du Canada, 2019).

[2] La mesure de la motivation évalue le désir et la volonté d'un délinquant de changer (Service correctionnel du Canada, 2019).

Tableau 2

Renseignements sur le risque et les besoins des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté

Facteur	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 13 935	Cohorte d'admissions[b] *n* = 9 639	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
Faible responsabilisation				
	De 18 à 21 ans	8 %	9 %	12 %
	De 22 à 25 ans	16 %	12 %	15 %
	De 26 à 30 ans	19 %	11 %	14 %
	Plus de 30 ans	28 %	18 %	21 %
Faible motivation				
	De 18 à 21 ans	8 %	6 %	7 %
	De 22 à 25 ans	9 %	6 %	9 %
	De 26 à 30 ans	11 %	6 %	9 %
	Plus de 30 ans	19 %	10 %	11 %
Faible potentiel de réinsertion sociale				
	De 18 à 21 ans	35 %	30 %	20 %
	De 22 à 25 ans	43 %	29 %	26 %
	De 26 à 30 ans	47 %	31 %	27 %
	Plus de 30 ans	53 %	30 %	29 %
Problèmes de réceptivité				
	De 18 à 21 ans	27 %	20 %	25 %
	De 22 à 25 ans	22 %	19 %	22 %
	De 26 à 30 ans	22 %	16 %	20 %
	Plus de 30 ans	21 %	16 %	18 %
Participation au plan correctionnel				
	De 18 à 21 ans	72 %	77 %	84 %
	De 22 à 25 ans	74 %	73 %	81 %
	De 26 à 30 ans	71 %	75 %	84 %
	Plus de 30 ans	64 %	70 %	78 %

[a] L'instantané des délinquants en détention comprend tous les délinquants en détention le 29 septembre 2019.
[b] La cohorte d'admissions comprend tous les délinquants nouvellement admis dans un établissement fédéral entre les exercices 2017-2018 et 2018-2019.
[c] La cohorte de mises en liberté comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R et mis en liberté d'un établissement fédéral entre les exercices 2015-2016 et 2016-2017.

Les résultats de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) et de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R) ont

également été examinés dans le but de comparer les besoins dynamiques des jeunes délinquants adultes par rapport à ceux de leurs homologues plus âgés (voir le tableau 3). En ce qui concerne les besoins dynamiques dans leur ensemble, les délinquants du groupe des plus jeunes au sein de l'instantané des délinquants en détention étaient moins susceptibles d'avoir de grands besoins. Les différences les plus marquées entre les groupes d'âge tendaient à être liées aux domaines de l'emploi et des études et des fréquentations. Plus précisément, les délinquants des groupes plus jeunes, surtout ceux qui étaient âgés de 18 à 21 ans, étaient moins susceptibles d'avoir été classés comme ayant peu ou pas de besoins, ou bien que ce facteur soit considéré comme un atout relativement au domaine des études et de l'emploi. Concernant les fréquentations, les groupes plus jeunes étaient un peu plus susceptibles que le groupe des plus de 30 ans à avoir de grands besoins.

Au sein du groupe de l'instantané des délinquants en détention, les délinquants âgés de 18 à 21 ans étaient moins susceptibles que tous les autres groupes d'âge d'avoir de grands besoins dans les domaines des attitudes générales, des relations matrimoniales et familiales et de l'orientation personnelle et affective; toutefois, l'écart était minime dans ces domaines au sein des cohortes d'admissions et de mises en liberté. Une différence minime a été constatée dans tous les groupes d'âge en ce qui a trait au pourcentage de délinquants ayant de grands besoins dans les domaines du fonctionnement dans la collectivité et de la toxicomanie.

Tableau 3

Renseignements sur les besoins dynamiques des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté

		Pourcentage de délinquants ayant des besoins élevés ou considérables		
		Instantané des délinquants en détention[a]	Cohorte d'admissions[b]	Cohorte de mises en liberté[c]
Domaine	**Groupe d'âge**	***n* = 13 935**	***n* = 9 639**	***n* = 9 124**
Besoins dynamiques généraux				
	De 18 à 21 ans	59 %	57 %	54 %
	De 22 à 25 ans	69 %	55 %	59 %
	De 26 à 30 ans	73 %	60 %	59 %
	Plus de 30 ans	74 %	53 %	54 %
Fréquentations				
	De 18 à 21 ans	34 %	28 %	30 %
	De 22 à 25 ans	35 %	28 %	32 %
	De 26 à 30 ans	35 %	26 %	27 %
	Plus de 30 ans	24 %	16 %	18 %
Attitudes				
	De 18 à 21 ans	28 %	23 %	28 %
	De 22 à 25 ans	36 %	30 %	32 %
	De 26 à 30 ans	41 %	29 %	31 %
	Plus de 30 ans	43 %	29 %	31 %
Fonctionnement dans la collectivité				
	De 18 à 21 ans	9 %	6 %	4 %
	De 22 à 25 ans	8 %	5 %	5 %
	De 26 à 30 ans	6 %	6 %	6 %
	Plus de 30 ans	9 %	5 %	5 %
Études et emploi				
	De 18 à 21 ans	16 %	11 %	12 %
	De 22 à 25 ans	13 %	10 %	10 %
	De 26 à 30 ans	11 %	7 %	9 %
	Plus de 30 ans	9 %	4 %	5 %
Relations matrimoniales et familiales	**De 18 à 21 ans**	5 %	6 %	4 %
	De 22 à 25 ans	7 %	7 %	8 %
	De 26 à 30 ans	11 %	11 %	10 %
	Plus de 30 ans	21 %	11 %	11 %
Orientation personnelle et affective	**De 18 à 21 ans**	40 %	37 %	32 %
	De 22 à 25 ans	48 %	36 %	37 %
	De 26 à 30 ans	49 %	38 %	36 %
	Plus de 30 ans	60 %	39 %	37 %
Toxicomanie				
	De 18 à 21 ans	37 %	39 %	38 %
	De 22 à 25 ans	44 %	38 %	39 %
	De 26 à 30 ans	48 %	45 %	40 %
	Plus de 30 ans	44 %	36 %	36 %

[a] *L'instantané des délinquants en détention comprend tous les délinquants en détention le 29 septembre 2019.*

[b] La cohorte d'admissions comprend tous les délinquants nouvellement admis dans un établissement fédéral entre les exercices 2017-2018 et 2018-2019.
[c] La cohorte de mises en liberté comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R et mis en liberté d'un établissement fédéral entre les exercices 2015-2016 et 2016-2017.

Études et emploi

En ce qui concerne les indicateurs de l'emploi et des études, les délinquants des groupes jeunes paraissaient semblables et étaient constamment susceptibles d'approuver des éléments (indiquant un besoin) (voir le tableau 4). Des différences sont apparues lorsqu'on les a comparés au groupe des délinquants âgés de plus de 30 ans. Chez les jeunes délinquants adultes, les besoins semblaient plus courants relativement aux compétences et à l'expérience de travail. Plus précisément, dans les trois sources de données, les facteurs suivants étaient souvent mentionnés chez les délinquants âgés de 18 à 21 ans :

- Scolarité inférieure aux études secondaires
- Sans emploi au moment de l'arrestation
- Antécédents d'emploi instables
- Compétences professionnelles monnayables acquises par expériences limitées
- Compétences professionnelles monnayables acquises au moyen de la formation structurée limitées

Fréquentations

Des différences ont également été constatées entre les délinquants âgés de plus de 30 ans et les groupes plus jeunes relativement au domaine des fréquentations (voir le tableau 5). Comme dans le cas du domaine de l'emploi et des études, les délinquants des trois groupes les plus jeunes paraissaient généralement semblables et étaient plus susceptibles d'approuver des éléments par rapport à ceux âgés de plus de 30 ans. Plus précisément, dans les trois sources de données, les facteurs suivants étaient souvent mentionnés chez les délinquants âgés de 18 à 21 ans :

- Fréquentations de toxicomanes
- Nombreuses connaissances criminelles
- Nombreux amis criminels

Relations matrimoniales et familiales

Souvent, les différences entre les groupes d'âge étaient minimes en ce qui a trait aux indicateurs

du domaine des relations matrimoniales et familiales (voir le tableau 6). Dans certains cas, les délinquants des groupes plus jeunes étaient légèrement plus susceptibles d'approuver des éléments que ceux qui étaient âgés de plus de 30 ans, surtout dans le cas des facteurs liés à l'enfance. Par exemple, comparativement aux délinquants âgés de plus de 30 ans, ceux des groupes plus jeunes étaient un peu plus susceptibles d'avoir été entourés de personnes criminellement actives au sein de leur famille durant leur enfance. Il n'est pas surprenant de constater que les délinquants des groupes plus jeunes étaient plus susceptibles de n'avoir aucune responsabilité parentale. Par contre, en ce qui a trait à certains facteurs liés aux relations et aux compétences parentales, ceux des groupes plus jeunes étaient moins susceptibles d'approuver des éléments. Par exemple, les délinquants âgés de 30 ans et moins étaient moins susceptibles d'avoir :

- des relations intimes problématiques;
- des antécédents de violence conjugale;
- des attitudes qui favorisent la violence conjugale;
- des difficultés importantes à assumer leurs responsabilités parentales;
- fait l'objet d'une enquête officielle sur des allégations de violence ou de négligence à l'égard d'un enfant.

Fonctionnement dans la collectivité

Relativement au domaine du fonctionnement dans la collectivité, les délinquants appartenant aux groupes plus jeunes paraissaient semblables et étaient plus susceptibles d'approuver certains éléments que les délinquants âgés de plus de 30 ans, quoique les différences tendaient à être modestes (voir le tableau 7). Par exemple, les délinquants âgés de 30 ans et moins étaient un peu plus susceptibles de présenter les caractéristiques suivantes :

- un logement instable;
- des finances instables;
- des activités constructives de loisir limitées;
- une utilisation limitée des ressources communautaires.

Par contre, les délinquants âgés de 30 ans et moins, et surtout ceux âgés de 18 à 21 ans, étaient moins susceptibles d'avoir déjà eu recours à l'aide sociale.

Toxicomanie

En ce qui concerne certains indicateurs du domaine de la toxicomanie, les délinquants

appartenant aux groupes plus jeunes paraissaient semblables et étaient légèrement plus susceptibles d'approuver certains éléments (voir le tableau 8). Plus particulièrement, ces délinquants étaient plus susceptibles que ceux âgés de plus de 30 ans :

- d'avoir consommé de l'alcool dès un jeune âge;
- d'avoir combiné la consommation d'alcool et de drogues;
- d'avoir consommé de la drogue précocement;
- d'avoir consommé régulièrement de la drogue en tant que mode de vie.

Attitudes générales

Pour ce qui est des indicateurs du domaine des attitudes générales, les délinquants de tous les groupes d'âge paraissaient semblables relativement à la plupart des éléments, ce qui donne à penser que les indicateurs ne diffèrent pas significativement en fonction de l'âge (voir le tableau 9). Certaines exceptions ont été observées; par exemple, les délinquants des groupes plus jeunes étaient plus susceptibles d'avoir des attitudes favorisant la violence instrumentale et d'afficher un manque de respect pour les biens d'autrui, quoiqu'ils étaient au moins susceptibles de nier leurs actes criminels ou de recourir à des excuses pour les justifier ou les minimiser.

Orientation personnelle et affective

Relativement aux indicateurs du domaine de l'orientation personnelle et affective, les délinquants de tous les groupes d'âge paraissaient semblables en ce qui concerne de nombreux éléments, ce qui donne à penser que les besoins dans ce domaine ne diffèrent pas significativement en fonction de l'âge (comme c'est le cas des attitudes générales; voir le tableau 10). Certaines exceptions ont toutefois été observées; par exemple, les délinquants des groupes plus jeunes étaient plus susceptibles d'être impulsifs que ceux qui étaient âgés de plus de 30 ans, et le pourcentage diminuait au fur et à mesure que l'âge du groupe augmentait. De même, les délinquants des groupes plus jeunes étaient plus susceptibles de rechercher des sensations fortes et d'avoir de la difficulté à se fixer des buts à long terme. Par contre, ces délinquants étaient moins susceptibles de manipuler les autres pour atteindre des objectifs et d'avoir des préférences et des comportements sexuels déviants.

Analyse

Compte tenu des préoccupations associées à la présence de jeunes délinquants adultes en détention dans les établissements fédéraux, on a récemment demandé des services et interventions correctionnels adaptés à l'âge (p. ex. Allen, 2016; Enquêteur correctionnel du Canada, 2017; Hughes et Strong, 2016; Cesaroni et Peterson-Badali, 2017). La présente analyse montre qu'il existe effectivement certaines différences entre des groupes d'âge distincts; toutefois, on les observe généralement entre les délinquants âgés de 30 ans et moins et ceux qui sont âgés de plus de 30 ans. En effet, les délinquants sous responsabilité fédérale appartenant au groupe des 18 à 21 ans ne paraissaient pas significativement différents de ceux qui étaient âgés de 22 à 30 ans.

Comme il l'a été souligné dans un rapport produit précédemment par la Direction de la recherche du SCC (Keown et Gobeil, 2014), les différences les plus évidentes entre les groupes d'âge, en particulier dans les domaines des études et de l'emploi et des fréquentations, pourraient être davantage liées à la situation sociale des jeunes qu'à leur développement neurologique. Par exemple, les problèmes touchant un besoin lié aux études et à l'emploi pourraient s'expliquer par le temps limité passé au sein de la population active générale, surtout dans le cas des délinquants âgés de 18 à 21 ans. Dans le même ordre d'idées, les problèmes touchant les fréquentations pourraient être liés au rôle important que jouent les pairs durant l'adolescence et au début de l'âge adulte, période où les amis jouent souvent un rôle plus important que d'autres influences sociales. Même si le niveau général de besoins associés au domaine de la toxicomanie n'était pas significativement différent d'un groupe d'âge à un autre, la plus grande approbation de certains indicateurs chez les plus jeunes pourrait être attribuable aux schèmes de consommation généralement observés à cet âge. De même, les différences observées dans le domaine des relations matrimoniales et familiales, c'est-à-dire que les jeunes délinquants étaient moins susceptibles d'approuver des éléments liés aux relations et aux compétences parentales, reflètent probablement des étapes sociofamiliales distinctes (les jeunes sont moins susceptibles d'être en couple ou d'avoir des enfants).

En outre, certaines différences pourraient refléter des étapes de maturation liées à l'âge; par exemple, le fait que les jeunes délinquants se montrent plus impulsifs et recherchent des sensations fortes pourrait appuyer les interprétations du comportement criminel axées sur le développement psychosocial (Cesaroni et Peterson-Badali, 2017). Comme d'autres considérations

sociales, ces caractéristiques pourraient effectivement avoir une incidence sur l'adaptation des jeunes délinquants adultes au milieu carcéral et peut-être sur certains des facteurs comme la conduite en établissement et l'implication dans des incidents.

Même si des recherches antérieures donnaient à penser que les jeunes âgés de 18 à 21 ans pourraient avoir des besoins semblables à ceux des jeunes délinquants (Cesaroni et Peterson-Badali, 2017), il importe de souligner que les délinquants âgés de 18 à 21 ans qui ont reçu une peine d'incarcération en établissement fédéral pourraient ne pas être représentatifs des jeunes délinquants adultes au sein du système de justice pénale canadien en général. Cette situation s'explique par le fait que les peines de ressort fédéral sont habituellement associées à des infractions plus graves et à des peines plus longues; en effet, la plupart des infractions commises par les jeunes délinquants adultes n'entraînent pas une incarcération en établissement fédéral (Allen, 2016). Pour comprendre les similitudes entre les jeunes et les jeunes délinquants adultes en général, il faudrait examiner les délinquants dans des milieux distincts du système de justice pénale, y compris les établissements provinciaux et les milieux correctionnels communautaires.

Les résultats du présent rapport font ressortir les différences fondées sur l'âge entre les délinquants qui entrent dans les établissements fédéraux et ceux qui les quittent. Actuellement, ces différences touchent la détermination des besoins et la planification correctionnelle connexe au moyen de l'IDAFD-R, qui recense les domaines de besoins liés à des facteurs criminogènes chez les délinquants et les facteurs qui contribuent au cycle de la criminalité (p. ex. des besoins importants dans le domaine des études et de l'emploi pourraient susciter une recommandation de rattrapage scolaire). Une meilleure compréhension des caractéristiques des délinquants, notamment les différences liées à l'âge, permettra de s'assurer que les programmes correctionnels et les services offerts en établissement sont adaptés aux risques et aux besoins des délinquants et de favoriser ainsi l'atteinte de l'objectif du SCC qui consiste à contribuer à la sécurité publique en incitant et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois.

Bibliographie

Allen, M., *Les jeunes contrevenants au Canada, 2014*, Ottawa (Ont.) : Statistique Canada, 2016

Arnett, J. J., « Emerging adulthood: A theory of development from the late teens through the twenties », *American psychologist*, *55*(5), 2000, 469.

Cesaroni, C. et M. Peterson-Badali, « Ashley Smith et Incarcerated Young Women: Marginalized at Any Âge », *Canadian Journal of Law et Society/La Revue Canadienne Droit et Société*, *32*(2), 2017, 249-267.

Enquêteur correctionnel du Canada, *Occasions manquées : L'expérience des jeunes adultes incarcérés dans les pénitenciers fédéraux*, Ottawa (Ont.) : Bureau de l'enquêteur correctionnel, 2017.

Service correctionnel du Canada, *Directive du commissaire (DC) 705-6 : Planification correctionnelle et profil criminel*, Ottawa (Ont.) : Service correctionnel du Canada, 2019.

Hughes, N. et G. Strong, « Implementing the evidence on young adult neuromaturation: the development of a specialist approach in probation services », *Probation Journal*, *63*(4), 2016, 452-459.

Keown. L.A. et R. Gobeil, *Les risques et les besoins chez les jeunes délinquants adultes*, Ottawa (Ont.) : Service correctionnel du Canada, 2014.

Mathias, K. et J.S. Wormith, *Examen de la validité de l'évaluation de la responsabilisation, de la motivation et de l'engagement*, rapport de recherche R-399, Ottawa (Ont.) : Service correctionnel du Canada, 2017.

Motiuk, L. et M. Hayden, *Structure d'âge des populations de délinquants autochtones et non autochtones sous responsabilité fédérale*, Ottawa (Ont.) : Service correctionnel du Canada, 2017.

Annexe

Tableau 4

Indicateurs de besoins dynamiques en matière d'études et d'emploi des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté

Besoin ou indicateur	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 11 199	Cohorte d'admissions[b] *n* = 7 712	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
Moins qu'une dixième année ou l'équivalent	De 18 à 21 ans	55 %	55 %	50 %
	De 22 à 25 ans	49 %	46 %	43 %
	De 26 à 30 ans	46 %	45 %	42 %
	Plus de 30 ans	40 %	42 %	38 %
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	De 18 à 21 ans	76 %	78 %	72 %
	De 22 à 25 ans	71 %	69 %	65 %
	De 26 à 30 ans	68 %	67 %	61 %
	Plus de 30 ans	57 %	60 %	53 %
Aucun antécédent d'emploi	De 18 à 21 ans	43 %	36 %	31 %
	De 22 à 25 ans	32 %	25 %	22 %
	De 26 à 30 ans	24 %	15 %	16 %
	Plus de 30 ans	12 %	10 %	9 %
Sans emploi au moment de l'arrestation	De 18 à 21 ans	76 %	79 %	63 %
	De 22 à 25 ans	75 %	73 %	60 %
	De 26 à 30 ans	71 %	70 %	56 %
	Plus de 30 ans	58 %	60 %	48 %
Antécédents d'emploi instables	De 18 à 21 ans	76 %	78 %	68 %
	De 22 à 25 ans	76 %	75 %	64 %
	De 26 à 30 ans	76 %	74 %	61 %
	Plus de 30 ans	59 %	58 %	50 %
Compétences professionnelles monnayables acquises par expérience limitées	De 18 à 21 ans	75 %	78 %	67 %
	De 22 à 25 ans	71 %	61 %	58 %
	De 26 à 30 ans	58 %	50 %	47 %
	Plus de 30 ans	36 %	32 %	29 %
Compétences professionnelles monnayables acquises au moyen de la formation structurée limitées	De 18 à 21 ans	92 %	93 %	77 %
	De 22 à 25 ans	87 %	84 %	74 %
	De 26 à 30 ans	82 %	80 %	67 %
	Plus de 30 ans	64 %	64 %	54 %

Besoin ou indicateur	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 11 199	Cohorte d'admissions[b] *n* = 7 712	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
Insatisfait des aptitudes professionnelles	**De 18 à 21 ans**	49 %	55 %	50 %
	De 22 à 25 ans	50 %	48 %	44 %
	De 26 à 30 ans	47 %	45 %	38 %
	Plus de 30 ans	27 %	26 %	25 %
Compétences limitées en travail d'équipe	**De 18 à 21 ans**	30 %	27 %	23 %
	De 22 à 25 ans	27 %	21 %	18 %
	De 26 à 30 ans	25 %	20 %	16 %
	Plus de 30 ans	17 %	14 %	12 %
Manque de confiance en sa capacité d'améliorer son employabilité	**De 18 à 21 ans**	15 %	12 %	8 %
	De 22 à 25 ans	13 %	9 %	10 %
	De 26 à 30 ans	11 %	10 %	9 %
	Plus de 30 ans	12 %	11 %	11 %
Mauvaise éthique de travail	**De 18 à 21 ans**	35 %	33 %	26 %
	De 22 à 25 ans	34 %	28 %	28 %
	De 26 à 30 ans	35 %	28 %	25 %
	Plus de 30 ans	22 %	18 %	16 %
Aiguillage antérieur vers des programmes visant à combler des lacunes	**De 18 à 21 ans**	14 %	12 %	13 %
	De 22 à 25 ans	12 %	13 %	11 %
	De 26 à 30 ans	18 %	18 %	14 %
	Plus de 30 ans	21 %	20 %	17 %

[a] L'instantané des délinquants en détention comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R en détention le 29 septembre 2019.
[b] La cohorte d'admissions comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R nouvellement admis dans un établissement fédéral entre les exercices 2017-2018 et 2018-2019.
[c] La cohorte de mises en liberté comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R et mis en liberté d'un établissement fédéral entre les exercices 2015-2016 et 2016-2017.

Tableau 5

Indicateurs de besoins dynamiques en matière de fréquentations des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté

Besoin ou indicateur	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 11 199	Cohorte d'admissions[b] *n* = 7 712	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
Fréquentation de toxicomanes	**De 18 à 21 ans**	82 %	86 %	75 %
	De 22 à 25 ans	79 %	84 %	73 %
	De 26 à 30 ans	82 %	84 %	70 %
	Plus de 30 ans	66 %	68 %	57 %
Nombreuses connaissances criminelles	**De 18 à 21 ans**	75 %	77 %	67 %
	De 22 à 25 ans	78 %	79 %	68 %
	De 26 à 30 ans	78 %	76 %	65 %
	Plus de 30 ans	61 %	62 %	54 %
Nombreux amis criminels	**De 18 à 21 ans**	66 %	63 %	58 %
	De 22 à 25 ans	65 %	63 %	55 %
	De 26 à 30 ans	64 %	60 %	49 %
	Plus de 30 ans	43 %	40 %	36 %
Fréquentation de membres de la famille criminels	**De 18 à 21 ans**	31 %	31 %	26 %
	De 22 à 25 ans	32 %	29 %	25 %
	De 26 à 30 ans	29 %	26 %	21 %
	Plus de 30 ans	17 %	16 %	14 %
Partenaire criminel	**De 18 à 21 ans**	13 %	13 %	14 %
	De 22 à 25 ans	14 %	15 %	14 %
	De 26 à 30 ans	15 %	17 %	13 %
	Plus de 30 ans	13 %	14 %	12 %
Appartenance soupçonnée à un gang de rue ou à un groupe du crime organisé	**De 18 à 21 ans**	25 %	20 %	13 %
	De 22 à 25 ans	24 %	21 %	16 %
	De 26 à 30 ans	23 %	16 %	13 %
	Plus de 30 ans	10 %	8 %	8 %
Domicile dans un quartier où le taux de criminalité est élevé	**De 18 à 21 ans**	42 %	39 %	30 %
	De 22 à 25 ans	40 %	36 %	31 %
	De 26 à 30 ans	38 %	32 %	27 %
	Plus de 30 ans	24 %	22 %	18 %
Soutien prosocial limité d'un partenaire intime	**De 18 à 21 ans**	58 %	56 %	50 %
	De 22 à 25 ans	52 %	53 %	46 %
	De 26 à 30 ans	54 %	55 %	43 %
	Plus de 30 ans	54 %	54 %	45 %

Besoin ou indicateur	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 11 199	Cohorte d'admissions[b] *n* = 7 712	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
Soutien prosocial limité de la famille	**De 18 à 21 ans**	27 %	27 %	23 %
	De 22 à 25 ans	29 %	27 %	23 %
	De 26 à 30 ans	31 %	30 %	23 %
	Plus de 30 ans	34 %	32 %	26 %
Soutien prosocial limité des amis	**De 18 à 21 ans**	73 %	71 %	57 %
	De 22 à 25 ans	75 %	75 %	61 %
	De 26 à 30 ans	76 %	74 %	57 %
	Plus de 30 ans	66 %	65 %	53 %
Aiguillage antérieur vers des programmes visant à combler des lacunes	**De 18 à 21 ans**	4 %	2 %	4 %
	De 22 à 25 ans	5 %	6 %	4 %
	De 26 à 30 ans	10 %	12 %	8 %
	Plus de 30 ans	17 %	17 %	11 %

[a] L'instantané des délinquants en détention comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R en détention le 29 septembre 2019.
[b] La cohorte d'admissions comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R nouvellement admis dans un établissement fédéral entre les exercices 2017-2018 et 2018-2019.
[c] La cohorte de mises en liberté comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R et mis en liberté d'un établissement fédéral entre les exercices 2015-2016 et 2016-2017.

Tableau 6

Indicateurs de besoins liés aux relations matrimoniales et familiales des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté

Besoin ou indicateur	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 11 199	Cohorte d'admissions[b] *n* = 7 712	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
Attachement limité à l'unité familiale durant l'enfance	**De 18 à 21 ans**	37 %	35 %	27 %
	De 22 à 25 ans	34 %	33 %	28 %
	De 26 à 30 ans	35 %	35 %	26 %
	Plus de 30 ans	30 %	30 %	22 %
Relations négatives avec les figures parentales	**De 18 à 21 ans**	52 %	48 %	38 %
	De 22 à 25 ans	46 %	45 %	38 %
	De 26 à 30 ans	50 %	52 %	37 %
	Plus de 30 ans	45 %	45 %	35 %

Besoin ou indicateur	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 11 199	Cohorte d'admissions[b] *n* = 7 712	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
Victime de violence durant l'enfance	**De 18 à 21 ans**	37 %	34 %	28 %
	De 22 à 25 ans	36 %	37 %	30 %
	De 26 à 30 ans	39 %	41 %	27 %
	Plus de 30 ans	41 %	42 %	31 %
Témoin de violence familiale durant l'enfance	**De 18 à 21 ans**	33 %	31 %	24 %
	De 22 à 25 ans	36 %	36 %	28 %
	De 26 à 30 ans	39 %	42 %	25 %
	Plus de 30 ans	34 %	33 %	26 %
Membres de la famille criminellement actifs durant l'enfance	**De 18 à 21 ans**	35 %	31 %	26 %
	De 22 à 25 ans	30 %	28 %	26 %
	De 26 à 30 ans	29 %	28 %	21 %
	Plus de 30 ans	20 %	19 %	14 %
Incapacité de maintenir une relation intime durable	**De 18 à 21 ans**	19 %	24 %	17 %
	De 22 à 25 ans	24 %	25 %	21 %
	De 26 à 30 ans	28 %	30 %	24 %
	Plus de 30 ans	30 %	26 %	21 %
Relations intimes problématiques	**De 18 à 21 ans**	24 %	29 %	21 %
	De 22 à 25 ans	38 %	45 %	32 %
	De 26 à 30 ans	48 %	57 %	40 %
	Plus de 30 ans	58 %	61 %	48 %
Victimisation par la violence conjugale	**De 18 à 21 ans**	9 %	10 %	8 %
	De 22 à 25 ans	10 %	13 %	11 %
	De 26 à 30 ans	14 %	20 %	14 %
	Plus de 30 ans	16 %	18 %	13 %
Auteur d'actes de violence conjugale	**De 18 à 21 ans**	10 %	14 %	10 %
	De 22 à 25 ans	23 %	27 %	20 %
	De 26 à 30 ans	33 %	38 %	28 %
	Plus de 30 ans	42 %	42 %	31 %
Attitudes favorisant la violence conjugale	**De 18 à 21 ans**	4 %	6 %	5 %
	De 22 à 25 ans	10 %	12 %	8 %
	De 26 à 30 ans	14 %	13 %	12 %
	Plus de 30 ans	20 %	16 %	13 %
Aucune responsabilité parentale	**De 18 à 21 ans**	59 %	63 %	54 %
	De 22 à 25 ans	55 %	51 %	49 %

Besoin ou indicateur	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 11 199	Cohorte d'admissions[b] *n* = 7 712	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
	De 26 à 30 ans	45 %	44 %	38 %
	Plus de 30 ans	37 %	36 %	31 %
Difficultés importantes à assumer ses responsabilités parentales	**De 18 à 21 ans**	8 %	7 %	7 %
	De 22 à 25 ans	9 %	12 %	11 %
	De 26 à 30 ans	18 %	20 %	14 %
	Plus de 30 ans	24 %	24 %	20 %
Connaissances ou compétences parentales limitées	**De 18 à 21 ans**	18 %	15 %	14 %
	De 22 à 25 ans	13 %	16 %	13 %
	De 26 à 30 ans	18 %	19 %	13 %
	Plus de 30 ans	20 %	18 %	15 %
Enquête officielle visant le délinquant en raison d'allégations de violence ou de négligence à l'égard d'un enfant	**De 18 à 21 ans**	2 %	3 %	1 %
	De 22 à 25 ans	3 %	4 %	4 %
	De 26 à 30 ans	6 %	9 %	5 %
	Plus de 30 ans	12 %	15 %	11 %
Recours à une force excessive pour discipliner un enfant	**De 18 à 21 ans**	1 %	1 %	-
	De 22 à 25 ans	1 %	1 %	1 %
	De 26 à 30 ans	1 %	1 %	1 %
	Plus de 30 ans	3 %	3 %	3 %
Aiguillage antérieur vers des programmes visant à combler des lacunes	**De 18 à 21 ans**	5 %	4 %	2 %
	De 22 à 25 ans	4 %	6 %	5 %
	De 26 à 30 ans	8 %	9 %	7 %
	Plus de 30 ans	13 %	13 %	9 %

[a] L'instantané des délinquants en détention comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R en détention le 29 septembre 2019.
[b] La cohorte d'admissions comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R nouvellement admis dans un établissement fédéral entre les exercices 2017-2018 et 2018-2019.
[c] La cohorte de mises en liberté comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R et mis en liberté d'un établissement fédéral entre les exercices 2015-2016 et 2016-2017.

Tableau 7

Indicateurs de besoins liés au fonctionnement dans la collectivité des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté

	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 11 199	Cohorte d'admissions[b] *n* = 7 712	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
Logement instable	**De 18 à 21 ans**	43 %	42 %	35 %
	De 22 à 25 ans	41 %	43 %	33 %
	De 26 à 30 ans	43 %	44 %	32 %
	Plus de 30 ans	34 %	32 %	25 %
Instabilité financière	**De 18 à 21 ans**	64 %	66 %	60 %
	De 22 à 25 ans	66 %	67 %	56 %
	De 26 à 30 ans	66 %	67 %	57 %
	Plus de 30 ans	56 %	57 %	49 %
Recours à l'aide sociale	**De 18 à 21 ans**	34 %	34 %	29 %
	De 22 à 25 ans	44 %	52 %	37 %
	De 26 à 30 ans	53 %	58 %	47 %
	Plus de 30 ans	55 %	58 %	48 %
Activités constructives de loisir limitées	**De 18 à 21 ans**	59 %	56 %	47 %
	De 22 à 25 ans	57 %	54 %	46 %
	De 26 à 30 ans	57 %	54 %	43 %
	Plus de 30 ans	49 %	45 %	39 %
Lien avec la collectivité limité	**De 18 à 21 ans**	44 %	44 %	39 %
	De 22 à 25 ans	48 %	43 %	36 %
	De 26 à 30 ans	46 %	44 %	34 %
	Plus de 30 ans	41 %	37 %	30 %
Utilisation limitée des ressources communautaires	**De 18 à 21 ans**	47 %	43 %	39 %
	De 22 à 25 ans	44 %	40 %	31 %
	De 26 à 30 ans	43 %	40 %	30 %
	Plus de 30 ans	36 %	33 %	26 %
Aiguillage antérieur vers des programmes visant à combler des lacunes	**De 18 à 21 ans**	6 %	6 %	7 %
	De 22 à 25 ans	6 %	5 %	5 %
	De 26 à 30 ans	8 %	9 %	6 %
	Plus de 30 ans	12 %	11 %	8 %

[a] L'instantané des délinquants en détention comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R en détention le 29 septembre 2019.
[b] La cohorte d'admissions comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R nouvellement admis dans un établissement fédéral entre les exercices 2017-2018 et 2018-2019.
[c] La cohorte de mises en liberté comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R et mis en liberté d'un établissement fédéral entre les exercices 2015-2016 et 2016-2017.

Tableau 8

Indicateurs de besoins liés à la toxicomanie des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté

	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 11 199	Cohorte d'admissions[b] *n* = 7 712	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
Consommation d'alcool dès un jeune âge	**De 18 à 21 ans**	64 %	69 %	54 %
	De 22 à 25 ans	62 %	62 %	50 %
	De 26 à 30 ans	64 %	64 %	48 %
	Plus de 30 ans	54 %	55 %	42 %
Consommation d'alcool excessive fréquente	**De 18 à 21 ans**	40 %	44 %	37 %
	De 22 à 25 ans	41 %	41 %	33 %
	De 26 à 30 ans	42 %	41 %	31 %
	Plus de 30 ans	33 %	32 %	28 %
Consommation d'alcool et de drogues	**De 18 à 21 ans**	62 %	65 %	54 %
	De 22 à 25 ans	62 %	65 %	53 %
	De 26 à 30 ans	64 %	65 %	49 %
	Plus de 30 ans	53 %	53 %	43 %
Emploi affecté par la consommation d'alcool	**De 18 à 21 ans**	27 %	28 %	21 %
	De 22 à 25 ans	28 %	27 %	21 %
	De 26 à 30 ans	29 %	32 %	23 %
	Plus de 30 ans	24 %	23 %	20 %
Relations interpersonnelles affectées par la consommation d'alcool	**De 18 à 21 ans**	38 %	38 %	28 %
	De 22 à 25 ans	40 %	40 %	31 %
	De 26 à 30 ans	42 %	44 %	31 %
	Plus de 30 ans	36 %	36 %	30 %
Bien-être physique ou émotionnel affecté par la consommation d'alcool	**De 18 à 21 ans**	39 %	42 %	27 %
	De 22 à 25 ans	41 %	41 %	31 %
	De 26 à 30 ans	41 %	44 %	31 %
	Plus de 30 ans	36 %	37 %	29 %
Consommation d'alcool excessive comme mode de vie du délinquant	**De 18 à 21 ans**	38 %	43 %	36 %
	De 22 à 25 ans	41 %	41 %	34 %
	De 26 à 30 ans	42 %	41 %	32 %
	Plus de 30 ans	34 %	33 %	28 %
Consommation de drogues précoce	**De 18 à 21 ans**	71 %	76 %	62 %
	De 22 à 25 ans	70 %	70 %	57 %
	De 26 à 30 ans	69 %	71 %	54 %
	Plus de 30 ans	54 %	54 %	42 %
Consommation de drogue pendant plus de	**De 18 à 21 ans**	56 %	60 %	49 %

	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 11 199	Cohorte d'admissions[b] *n* = 7 712	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
deux jours d'affilée	**De 22 à 25 ans**	56 %	59 %	45 %
	De 26 à 30 ans	58 %	64 %	45 %
	Plus de 30 ans	51 %	53 %	40 %
Consommation d'une combinaison de différentes drogues	**De 18 à 21 ans**	55 %	57 %	42 %
	De 22 à 25 ans	55 %	58 %	42 %
	De 26 à 30 ans	57 %	61 %	43 %
	Plus de 30 ans	49 %	51 %	40 %
Emploi affecté par la consommation de drogues	**De 18 à 21 ans**	42 %	44 %	30 %
	De 22 à 25 ans	42 %	44 %	34 %
	De 26 à 30 ans	46 %	52 %	35 %
	Plus de 30 ans	39 %	40 %	31 %
Relations interpersonnelles affectées par la consommation de drogues	**De 18 à 21 ans**	50 %	53 %	39 %
	De 22 à 25 ans	52 %	54 %	42 %
	De 26 à 30 ans	55 %	62 %	42 %
	Plus de 30 ans	48 %	50 %	39 %
Bien-être physique ou émotionnel affecté par la consommation de drogues	**De 18 à 21 ans**	54 %	58 %	45 %
	De 22 à 25 ans	55 %	57 %	42 %
	De 26 à 30 ans	57 %	63 %	43 %
	Plus de 30 ans	49 %	52 %	39 %
Consommation régulière de drogues comme mode de vie du délinquant	**De 18 à 21 ans**	67 %	71 %	54 %
	De 22 à 25 ans	66 %	67 %	57 %
	De 26 à 30 ans	69 %	74 %	52 %
	Plus de 30 ans	55 %	58 %	43 %
Infractions attribuables à la consommation d'alcool ou de drogues	**De 18 à 21 ans**	68 %	71 %	59 %
	De 22 à 25 ans	68 %	72 %	60 %
	De 26 à 30 ans	72 %	77 %	61 %
	Plus de 30 ans	65 %	68 %	58 %
Violence attribuable à la consommation d'alcool ou de drogues	**De 18 à 21 ans**	48 %	49 %	36 %
	De 22 à 25 ans	52 %	52 %	41 %
	De 26 à 30 ans	56 %	53 %	40 %
	Plus de 30 ans	45 %	41 %	33 %
Consommation d'alcool ou de drogues associée au cycle de délinquance	**De 18 à 21 ans**	67 %	73 %	59 %
	De 22 à 25 ans	66 %	70 %	58 %
	De 26 à 30 ans	69 %	74 %	56 %
	Plus de 30 ans	60 %	64 %	52 %
Aiguillage antérieur vers des programmes visant à combler des lacunes	**De 18 à 21 ans**	26 %	31 %	30 %
	De 22 à 25 ans	31 %	34 %	26 %
	De 26 à 30 ans	37 %	45 %	35 %
	Plus de 30 ans	45 %	49 %	40 %

[a] L'instantané des délinquants en détention comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R en détention le 29 septembre 2019.

[b] La cohorte d'admissions comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R nouvellement admis dans un établissement fédéral entre les exercices 2017-2018 et 2018-2019.
[c] La cohorte de mises en liberté comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R et mis en liberté d'un établissement fédéral entre les exercices 2015-2016 et 2016-2017.

Tableau 9

Indicateurs de besoins liés aux attitudes générales des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté

	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 11 199	Cohorte d'admissions[b] *n* = 7 712	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
Affiche des attitudes négatives envers le système de justice pénale	**De 18 à 21 ans**	53 %	52 %	43 %
	De 22 à 25 ans	57 %	58 %	52 %
	De 26 à 30 ans	61 %	58 %	49 %
	Plus de 30 ans	56 %	52 %	46 %
Affiche des attitudes négatives envers le système correctionnel	**De 18 à 21 ans**	34 %	29 %	23 %
	De 22 à 25 ans	37 %	33 %	26 %
	De 26 à 30 ans	40 %	31 %	26 %
	Plus de 30 ans	32 %	26 %	21 %
Est fier de ses exploits criminels	**De 18 à 21 ans**	19 %	15 %	18 %
	De 22 à 25 ans	18 %	15 %	16 %
	De 26 à 30 ans	19 %	15 %	12 %
	Plus de 30 ans	13 %	10 %	10 %
Affiche des attitudes anticonformistes à l'égard de la société	**De 18 à 21 ans**	60 %	62 %	58 %
	De 22 à 25 ans	68 %	67 %	60 %
	De 26 à 30 ans	70 %	66 %	58 %
	Plus de 30 ans	64 %	62 %	57 %
Valorise le mode de vie toxicomane	**De 18 à 21 ans**	55 %	59 %	47 %
	De 22 à 25 ans	59 %	58 %	48 %
	De 26 à 30 ans	60 %	59 %	50 %
	Plus de 30 ans	51 %	52 %	44 %
Manque de respect à l'égard des biens d'autrui	**De 18 à 21 ans**	42 %	45 %	44 %
	De 22 à 25 ans	43 %	42 %	41 %
	De 26 à 30 ans	44 %	40 %	40 %
	Plus de 30 ans	38 %	35 %	34 %
Manque de respect à l'égard des biens publics ou commerciaux	**De 18 à 21 ans**	28 %	29 %	32 %
	De 22 à 25 ans	32 %	28 %	32 %
	De 26 à 30 ans	31 %	31 %	29 %
	Plus de 30 ans	31 %	31 %	29 %
Affiche des attitudes favorisant la violence instrumentale	**De 18 à 21 ans**	57 %	57 %	44 %
	De 22 à 25 ans	57 %	53 %	49 %
	De 26 à 30 ans	58 %	48 %	42 %
	Plus de 30 ans	47 %	39 %	32 %
Affiche des attitudes favorables à la violence	**De 18 à 21 ans**	38 %	36 %	29 %

	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 11 199	Cohorte d'admissions[b] *n* = 7 712	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
psychologique ou expressive	**De 22 à 25 ans**	47 %	43 %	35 %
	De 26 à 30 ans	51 %	41 %	24 %
	Plus de 30 ans	45 %	36 %	29 %
Nie sa criminalité ou a recours à des excuses pour la justifier ou la minimise	**De 18 à 21 ans**	50 %	47 %	34 %
	De 22 à 25 ans	50 %	54 %	45 %
	De 26 à 30 ans	53 %	54 %	43 %
	Plus de 30 ans	61 %	63 %	53 %
A déjà été aiguillé vers des programmes visant à combler des lacunes	**De 18 à 21 ans**	7 %	6 %	8 %
	De 22 à 25 ans	9 %	10 %	7 %
	De 26 à 30 ans	16 %	17 %	12 %
	Plus de 30 ans	26 %	25 %	18 %

[a] L'instantané des délinquants en détention comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R en détention le 29 septembre 2019.
[b] La cohorte d'admissions comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R nouvellement admis dans un établissement fédéral entre les exercices 2017-2018 et 2018-2019.
[c] La cohorte de mises en liberté comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R et mis en liberté d'un établissement fédéral entre les exercices 2015-2016 et 2016-2017.

Tableau 10

Indicateurs de besoins liés à l'orientation personnelle et affective des délinquants sous responsabilité fédérale de l'instantané des délinquants en détention, de la cohorte d'admissions et de la cohorte de mises en liberté

	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 11 199	Cohorte d'admissions[b] *n* = 7 712	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
Idées étroites et inflexibles	**De 18 à 21 ans**	45 %	42 %	36 %
	De 22 à 25 ans	47 %	47 %	37 %
	De 26 à 30 ans	49 %	43 %	37 %
	Plus de 30 ans	50 %	45 %	38 %
Capacité limitée de reconnaître ses problèmes	**De 18 à 21 ans**	72 %	65 %	56 %
	De 22 à 25 ans	67 %	66 %	53 %
	De 26 à 30 ans	65 %	63 %	52 %
	Plus de 30 ans	65 %	64 %	52 %
Capacité limitée de générer des choix	**De 18 à 21 ans**	72 %	72 %	62 %
	De 22 à 25 ans	72 %	74 %	59 %
	De 26 à 30 ans	73 %	70 %	57 %
	Plus de 30 ans	67 %	68 %	56 %
Capacité limitée d'établir un lien entre les actes et les conséquences	**De 18 à 21 ans**	67 %	68 %	61 %
	De 22 à 25 ans	70 %	72 %	57 %
	De 26 à 30 ans	68 %	66 %	52 %
	Plus de 30 ans	64 %	66 %	53 %
Difficulté à faire face au stress	**De 18 à 21 ans**	60 %	60 %	51 %
	De 22 à 25 ans	60 %	60 %	49 %
	De 26 à 30 ans	63 %	67 %	52 %
	Plus de 30 ans	64 %	64 %	51 %
Tendance à abandonner facilement devant un défi	**De 18 à 21 ans**	35 %	30 %	27 %
	De 22 à 25 ans	32 %	32 %	23 %
	De 26 à 30 ans	34 %	34 %	25 %
	Plus de 30 ans	30 %	29 %	23 %
Impulsivité	**De 18 à 21 ans**	79 %	81 %	71 %
	De 22 à 25 ans	77 %	78 %	68 %
	De 26 à 30 ans	78 %	78 %	63 %
	Plus de 30 ans	68 %	67 %	54 %
Recherche de sensations fortes	**De 18 à 21 ans**	48 %	42 %	35 %
	De 22 à 25 ans	42 %	40 %	36 %
	De 26 à 30 ans	42 %	37 %	33 %

	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 11 199	Cohorte d'admissions[b] *n* = 7 712	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
	Plus de 30 ans	32 %	29 %	25 %
Problèmes de jeu	**De 18 à 21 ans**	5 %	4 %	1 %
	De 22 à 25 ans	4 %	6 %	4 %
	De 26 à 30 ans	5 %	6 %	5 %
	Plus de 30 ans	6 %	7 %	5 %
Difficulté à fixer des objectifs à long terme	**De 18 à 21 ans**	49 %	46 %	45 %
	De 22 à 25 ans	47 %	42 %	38 %
	De 26 à 30 ans	47 %	43 %	37 %
	Plus de 30 ans	38 %	34 %	30 %
Difficulté à fixer des objectifs réalistes	**De 18 à 21 ans**	37 %	33 %	33 %
	De 22 à 25 ans	36 %	30 %	29 %
	De 26 à 30 ans	35 %	31 %	28 %
	Plus de 30 ans	30 %	25 %	23 %
Gestion du temps problématique	**De 18 à 21 ans**	35 %	32 %	26 %
	De 22 à 25 ans	34 %	32 %	27 %
	De 26 à 30 ans	36 %	35 %	25 %
	Plus de 30 ans	26 %	24 %	21 %
Capacité limitée de s'affirmer	**De 18 à 21 ans**	36 %	30 %	28 %
	De 22 à 25 ans	30 %	29 %	26 %
	De 26 à 30 ans	28 %	28 %	22 %
	Plus de 30 ans	26 %	25 %	23 %
Aptitude à écouter limitée	**De 18 à 21 ans**	30 %	24 %	22 %
	De 22 à 25 ans	26 %	24 %	20 %
	De 26 à 30 ans	27 %	22 %	19 %
	Plus de 30 ans	26 %	23 %	20 %
Difficulté à résoudre les problèmes interpersonnels	**De 18 à 21 ans**	64 %	63 %	47 %
	De 22 à 25 ans	64 %	63 %	53 %
	De 26 à 30 ans	67 %	66 %	50 %
	Plus de 30 ans	65 %	62 %	51 %
Manipulation des autres afin d'atteindre ses objectifs	**De 18 à 21 ans**	32 %	32 %	28 %
	De 22 à 25 ans	36 %	36 %	31 %
	De 26 à 30 ans	38 %	36 %	32 %
	Plus de 30 ans	48 %	45 %	40 %
Capacité d'empathie limitée	**De 18 à 21 ans**	47 %	43 %	38 %
	De 22 à 25 ans	50 %	48 %	41 %
	De 26 à 30 ans	52 %	46 %	40 %
	Plus de 30 ans	56 %	50 %	45 %

	Groupe d'âge	Instantané des délinquants en détention[a] *n* = 11 199	Cohorte d'admissions[b] *n* = 7 712	Cohorte de mises en liberté[c] *n* = 9 124
Épisodes fréquents de colère intense	**De 18 à 21 ans**	28 %	26 %	23 %
	De 22 à 25 ans	32 %	27 %	22 %
	De 26 à 30 ans	32 %	25 %	21 %
	Plus de 30 ans	26 %	20 %	16 %
Répression fréquente de la colère	**De 18 à 21 ans**	29 %	27 %	21 %
	De 22 à 25 ans	27 %	24 %	19 %
	De 26 à 30 ans	26 %	25 %	18 %
	Plus de 30 ans	23 %	20 %	16 %
Épisodes fréquents d'agressivité	**De 18 à 21 ans**	40 %	37 %	32 %
	De 22 à 25 ans	46 %	40 %	36 %
	De 26 à 30 ans	47 %	37 %	31 %
	Plus de 30 ans	37 %	28 %	23 %
Tolérance peu élevée à la frustration	**De 18 à 21 ans**	37 %	38 %	35 %
	De 22 à 25 ans	43 %	39 %	35 %
	De 26 à 30 ans	45 %	40 %	33 %
	Plus de 30 ans	41 %	35 %	30 %
Interprétation fréquente de situations neutres comme hostiles	**De 18 à 21 ans**	21 %	20 %	16 %
	De 22 à 25 ans	25 %	22 %	19 %
	De 26 à 30 ans	28 %	22 %	18 %
	Plus de 30 ans	23 %	18 %	15 %
Préférences sexuelles déviantes	**De 18 à 21 ans**	4 %	4 %	3 %
	De 22 à 25 ans	6 %	6 %	4 %
	De 26 à 30 ans	7 %	8 %	5 %
	Plus de 30 ans	17 %	17 %	14 %
Attitudes sexuelles déviantes	**De 18 à 21 ans**	7 %	7 %	4 %
	De 22 à 25 ans	9 %	8 %	6 %
	De 26 à 30 ans	10 %	10 %	7 %
	Plus de 30 ans	19 %	20 %	15 %
Aiguillage antérieur vers des programmes visant à combler des lacunes	**De 18 à 21 ans**	14 %	13 %	17 %
	De 22 à 25 ans	15 %	18 %	13 %
	De 26 à 30 ans	21 %	21 %	16 %
	Plus de 30 ans	31 %	30 %	23 %

[a] L'instantané des délinquants en détention comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R en détention le 29 septembre 2019.
[b] La cohorte d'admissions comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R nouvellement admis dans un établissement fédéral entre les exercices 2017-2018 et 2018-2019.
[c] La cohorte de mises en liberté comprend tous les délinquants ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'IDAFD-R et mis en liberté d'un établissement fédéral entre les exercices 2015-2016 et 2016-2017.